

Madame, Monsieur,

L'année scolaire est désormais bien entamée. Tous les élèves de l'école ont pris leurs marques, chacun à son rythme.

Je tiens à **remercier tous les parents** venus assister aux réunions de classe courant le mois de septembre. Ces moments sont importants pour que vous puissiez comprendre le **fonctionnement** de chaque classe ainsi que les **recommandations** des enseignants pour accompagner vos enfants tout au long de l'année.

Je rappelle que les cours **débutent à 8h45** le matin et à 13h30 l'après-midi. Il est donc impératif que votre enfant arrive **un peu avant à l'école**. Par respect pour les élèves de la classe mais surtout pour le bien-être de votre enfant, je vous remercie d'y porter attention. N'oubliez pas de passer l'information aux assistantes maternelles. En charge de vos enfants.

Pierrick Fauchard, Chef d'établissement

MERCI MARION...

Le contrat de Marion, asem, se termine ce vendredi 4 octobre.

Nous tenons à la remercier chaleureusement. Toute l'équipe éducative a beaucoup apprécié son professionnalisme, sa capacité à s'organiser et à s'adapter, ainsi que sa bonne humeur.

Nous lui souhaitons bon courage pour la suite de son parcours professionnel.

Les enfants ne manqueront pas non de la remercier.



MERCI!

MA RENTREE AVEC L'UGSEL

Vendredi 13 septembre tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour participer à un **jeu commun**. Proposer par l'**UGSEL de Vendée**, ce jeu avait pour objectif de vivre, en ce début d'année, un temps de rencontre, d'accueil des nouveaux élèves, tout simplement un temps pour "Faire équipe".

Répartis par classes partenaires, le jeu se nommait "**Le méli-mélo de l'UGSEL**".

Tous, y compris les plus petits, ont pu prendre beaucoup de plaisir à jouer ensemble.



Nous avons terminé l'activité par un **chant** bien connu de tous. : « *Magic in the air* ».

ATHLETISME EN CYCLE 2

Les élèves de cycle 2 ont commencé un cycle d'**athlétisme**. Ils développent leurs compétences athlétiques de lancer et de course.

Pour le **lancer**, ils utilisent des cibles suspendues, des cibles au sol, des cibles filets, des fusées (Indiaca). Ce matériel appartient aux écoles privées de **Montaigu-Vendée**.

Ils apprennent à lancer loin, avec précision, des balles, des flèches, des sacs lestés...



LES ETOILES DU LAC

Jeudi 19 septembre, les élèves de CM2 ont participé à l'animation proposée par la **municipalité**.

x Un temps au **PLANETARIUM** pour une découverte ludique et originale du système solaire (constellations, planètes...)

x Un temps autour de 3 ateliers :

– Un **bac à sable à réalité augmentée** (les élèves se sont amusés à modeler un paysage avec le sable et ont observé la topographie apparaître sous leurs mouvements)

– La réalisation de **fresques** en lien avec le thème.

(fresques présentées lors du Festival « Les Etoiles du Lac » le samedi 21 septembre.

– Un temps de **lecture**



ZOOM SUR...

WORLD CLEAN UP DAY



Le vendredi 20 septembre, dans le cadre du thème d'année, l'école a participé à l'action citoyenne « **World clean up day** », que l'on peut traduire comme la **journée mondiale du nettoyage de la planète**.

La mission du World Clean Up Day consiste surtout à **éveiller l'attention** sur la prolifération des déchets sauvages, provoquer une prise de responsabilité face à l'impact des nuisances que cela engendre aujourd'hui et aux conséquences de cette pollution environnementale.

Cette action a été faite en **collaboration** avec l'école Du Chaffault et les services techniques de la municipalité pour le prêt de matériel comme les gants et pour le ramassage des déchets rapportés à l'école.

Tous les élèves ont participé à cette action. Plusieurs lieux connus des enfants ont été **nettoyés** : les alentours de la salle de sports, le circuit de cross, ...

L'après-midi, nous avons procédé à la pesée. Au total, **81,4kg de déchets sauvages** ont été récoltés ! Il faut noter qu'une palette et des morceaux de parpaing ont été trouvés et rapportés à l'école.

Le but de l'action était de :

MOBILISER

FAIRE PRENDRE CONSCIENCE

SENSIBILISER

IMPLIQUER

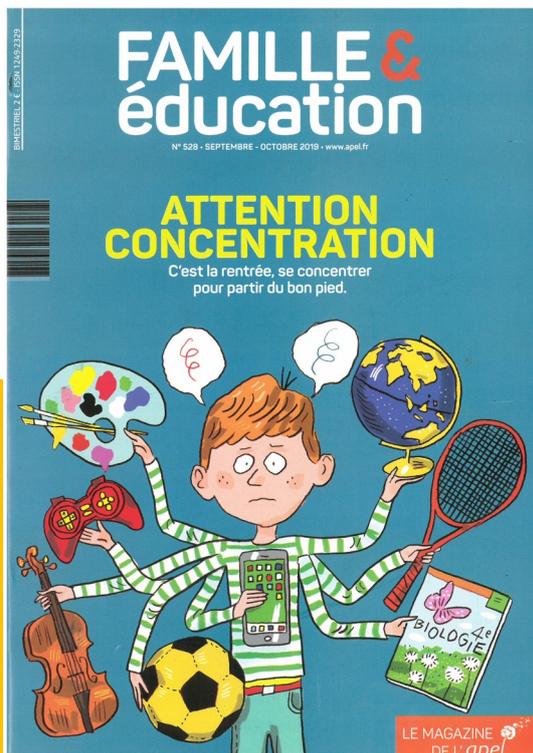


APEL...

Les parents qui adhèrent à l'APEL reçoivent tous les 2 mois le magazine « **Famille et éducation** ». Le dernier numéro est consacré à **l'attention et la concentration**.

De nombreux conseils sont donnés pour aider les enfants à l'école mais aussi à la maison. Il est notamment rappelé qu'un **bon sommeil** favorise la concentration.

Voici un extrait :



Six conseils pour bien dormir

Le sommeil est essentiel pour le développement de la mémoire de votre enfant. Prenez de bonnes habitudes dès la rentrée en suivant les conseils de Virginie Sterpenich, chercheuse en neurosciences, Université de Genève.

- **Avoir un rythme de vie régulier** (se coucher et se réveiller tous les jours à la même heure, même le week-end).
- **Écouter les signaux de fatigue** que le corps nous envoie.
- **Mettre en place des rituels** au moment du coucher.
- **Privilégier** un environnement calme.
- **Éteindre les écrans** et cesser les activités stimulantes au moins une heure avant l'heure du coucher.
- **Ne pas prolonger les activités sportives** trop tard le soir.



Le vide-grenier de l'école aura lieu le

Dimanche 27 octobre

N'oubliez pas de répondre au questionnaire Doodle envoyé par l'OGEC pour la demande de bénévoles :

Vous pouvez cliquer ici pour y répondre :

PLANNING VIDE-GRENIER

Cette journée est très importante pour la vie de l'école, notamment au niveau financier car les fonds récoltés permettent d'améliorer le quotidien des enfants.

VIDE-GRENIER
LA GUYONNIERE (85)

DIMANCHE
27 OCTOBRE
2019

DE 9H00 À 18h30
COMPLEXE SPORTIF
180 EXPOSANTS

ENTRÉE GRATUITE

RESTAURATION SUR PLACE
Bar, trites, grillades, sandwichs, pâtisseries...

RAPPEL
RÉSERVATIONS EMPLACEMENTS
À PARTIR
DU 14 SEPTEMBRE 2019 DÈS 9H00
NOMBRE DE PLACES LIMITÉES - TARIFS ET CONDITIONS AU DOS
→ N° RÉSA :
06.51.53.94.08 / 09.67.01.87.61

ORGANISÉ PAR L'OGEC

 **ÉCOLE SAINT JOSEPH**
LA GUYONNIERE

PLUS D'INFORMATIONS
SUR WWW.LAGUYONNIERE-STJOSEPH.FR

L'ASSIDUITE SCOLAIRE EN QUESTIONS...

La « **Loi pour l'école de la confiance** » votée en juillet 2019 et instaurant l'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans (année de la petite section de maternelle) nous invite à préciser ou à rappeler quelques éléments concernant l'assiduité scolaire.

A partir de quand l'école est-elle obligatoire ?

L'école est désormais obligatoire à partir de 3 ans, soit à la rentrée scolaire de l'année civile des trois ans de l'enfant. *Cette année, tous les enfants de 2016 doivent entrer à l'école en septembre au plus tard.*

Y a-t-il des aménagements possibles en maternelle ?

Seulement pour les PS, et seulement l'après-midi. La famille doit en faire la demande écrite (*avec avis du chef d'établissement et accord de l'Inspection de l'Education Nationale*)

Quelles obligations pour les enseignants ?

Chaque enseignant tient un registre d'appel pour sa classe et doit y noter les absences des élèves inscrits. Toute absence doit être justifiée.

Quand dois-je signaler l'absence de mon enfant ?

Dès que l'information est connue. A l'avance pour les absences prévues en utilisant le coupon prévu à cet effet, le matin de l'absence par téléphone ou mail pour les maladies (*coupon remis à l'enseignant au retour à l'école*).

Quels sont les motifs légitimes d'absence ?

Maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille (mariage, enterrement...), empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications (grèves, intempéries...), absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent (autres que « vacances »).

« Les vacances prises par les parents en dehors des congés scolaires fixés par le calendrier scolaire national ne constituent pas un motif légitime d'absence. »
(source : Ministère de l'Education Nationale - <https://eduscol.education.fr/cid48231/vos-questions-nos-reponses.html>)

Que se passe-t-il en cas d'absence injustifiée sans demande préalable ?

Lorsque les familles n'ont pas fait connaître les motifs d'absence de l'enfant ou qu'elles ont donné des motifs d'absence inexacts ;

Ou

Lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime ni excuses valables au moins **quatre demi-journées dans le mois**.

Le chef d'établissement est tenu de saisir l'autorité de l'Etat compétente en matière d'éducation afin qu'elle adresse un avertissement aux personnes responsables de l'enfant, leur rappelant les sanctions pénales applicables et les informant sur les dispositifs d'accompagnement parental auxquels elles peuvent avoir recours.

Que faire en cas de doute ou pour toute autre absence ?

Une demande écrite doit être adressée à :

Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale
16 Boulevard Auguste Durand
85600 MONTAIGU-VENDEE

« Chaque élève, qu'il soit soumis à l'obligation scolaire ou qu'il n'en relève plus, a droit à l'éducation, un droit qui a pour corollaire le respect de l'obligation d'assiduité, condition première de la réussite scolaire. » www.education.gouv.fr

ANIMATION LEGO...

Les 26 et 27 octobre prochains, le club de volley de Boufféré organise une **exposition Légo** dans la salle de sports.

En parallèle de cette exposition, l'école va **participer à un jeu** à la fois ludique et pédagogique.

Le principe est le suivant:

- Nous avons reçu 1 boîtes de Légo
- La classe de CM2 doit réaliser avec cette boîte une création d'1m² maximum
- L'utilisation d'accessoires externes est autorisée
- Dépôt de la création la semaine du 14 au 18 octobre
- Chaque enfant de la classe ayant participé reçoit une entrée pour l'exposition
- Le jury est composé des exposants Légo
- Le résultat du concours est annoncé le samedi 26 octobre en fin de matinée.
- L'école gagnante reçoit un set entier de Légo



**EXPO
BRIQUES LEGO®**

sur 1400 m²

SAMEDI 26 OCTOBRE 2019 (10H00-19H00)
DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019 (10H00-18H00)

**HALL SPORTS
Boufféré (85)**

5-11 ans : 2€
+ 12 ans : 3€

RESTAURATION SUR PLACE
CREABRICK

King Jouet Boufféré (85)
MONTAIGU VENDEE
Boufféré
ASV VOLLEY-BALL BOUFFÉRE

AGENDA...

- **Vendredi 18 (16h45) et samedi 19 octobre (10h)** : Récupération des commandes de gâteaux BIJOU.
- **Dimanche 27 octobre** : Vide-grenier organisé par l'OGEC.
- **Du Vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre** : Vacances de la Toussaint.
- **Vendredi 27 novembre 20h00** : Assemblée Générale de l'école.